
Opération collectivités témoins

Cu le Havre Seine Métropole

Hôtel d'Agglomération
19 rue Georges Braque CS 70854
76085 Le Havre

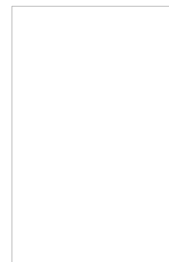
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Carole Malgorn

carole.malgorn@lehavremetro.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le programme local de prévention n'est pas seulement destiné aux producteurs ménagers de déchets. Il s'inscrit aussi dans un programme d'actions destiné aux producteurs non ménagers (collectivités, entreprises).

C'est dans cette dynamique que le service prévention des déchets a commencé à travailler avec 6 collectivités adhérentes depuis le mois de novembre 2012.

Un diagnostic portant sur la production des déchets des communes a été proposé. Il a révélé la nécessité de travailler prioritairement sur 3 axes:

- 1) Réduction et valorisation des biodéchets des cantines.
- 2) Réduction et valorisation des déchets verts des services techniques.
- 3) Réduction et valorisation du papier dans les services administratifs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Accompagner les communes volontaires à la réduction des déchets.
- Diffuser un partage d'expérience entre services techniques.

Résultats quantitatifs

10 communes sur les 17 de l'agglomération ont été accompagnées.
2 pavillons de compostage installés (environ 6 tonnes de biodéchets valorisés en compost).
70 agents municipaux sensibilisés à la réduction et au tri du papier.

Résultats qualitatifs

Organisation d'une journée technique pendant la SERD 2013 sur un partage d'expérience autour des techniques de réduction à la source des déchets verts des services techniques (broyage, paillage, compostage, gestion différenciée des espaces verts).

MISE EN OEUVRE

Planning

2013:

1er semestre: Présentation de la méthodologie d'accompagnement sur 5 communes.

2ème semestre: Présentation de la méthodologie d'accompagnement sur 5 autres communes.

2014:

Développement du plan d'actions sur les 10 communes engagées (mise en place composteurs, sensibilisation sur le papier, mutualisation d'un broyeur pour 3 communes).

Moyens humains

1 conseiller prévention des déchets non ménagers

Moyens financiers

1000€ (organisation journée technique pendant la SERD)

Partenaires mobilisés

Les agents techniques et administratifs des communes.

AREHN (Jean Paul THOREZ sur la sensibilisation sur la gestion différenciée des espaces verts).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération reproductible sur n'importe quel autre territoire

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROEUR | EMPLOYE | ADMINISTRATION
PUBLIQUE | PAPIER | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Novembre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie